



## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	20 <sup>eme</sup>
Nom de site	6_VINCENOT_75020	Numéro	75120_025_05
Adresse du site	6, place de l'adjudant Vincenot	Hauteur	R + 8 (27,10 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G (700, 900, 1800, 2100 et 2600MHz)		
Complément d'information			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	25/05/2018
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	29/05/2018
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	25/07/2018

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du Haut débit mobile (3G) et du très haut débit mobile (4G)
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de trois antennes couvrant 3G et 4G (fréquences 700 MHz, 900 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) orientées vers les azimuts 0°, 130° et 240°.
Tilts (degrés)	6° (700 et 900MHz) et 4° (1800, 2100 et 2600MHz)

#### Incidence visuelle

Intégration de l'antenne	Seule la toiture est modifiée, les trois antennes, de type panneau, seront intégrés dans trois fausses cheminées à l'aspect identique aux cheminées déjà existantes. Les trois fausses cheminées sont en retrait de façades et sont adossées à des cheminées existantes afin de diminuer l'impact visuel depuis la rue.
Zone technique	La zone technique est située dans les combles au-dessous des antennes, invisible de la rue, et sera raccordée aux antennes par des câbles (fibre optique).
Hauteur des antennes (par rapport au sol)	27,60 m

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Date de l'avis		Avis favorable <input type="checkbox"/>	Avis défavorable <input type="checkbox"/>
Motivation de l'avis			

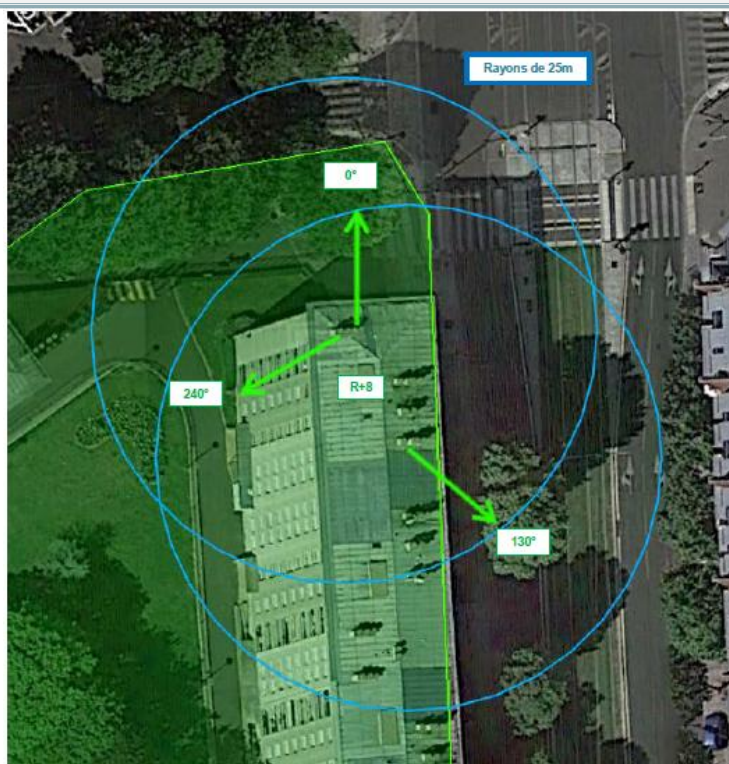
**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole maternelle et primaire PIERRE FONCIN	2, 4, 8, rue Pierre Foncin	R+1 (8m)	Non	70m	1,42 V/m, soit 3,9%

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**

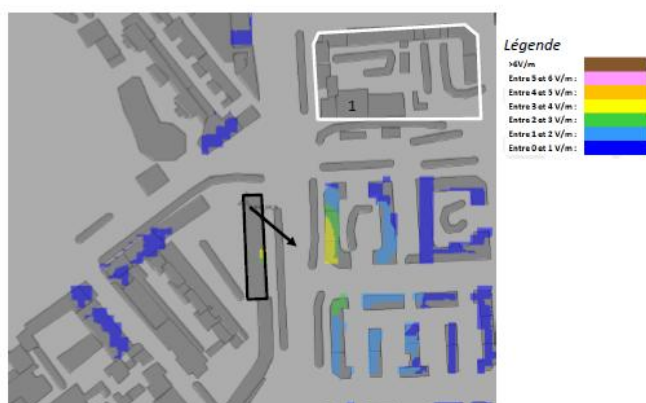


## Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 20m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 130°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 21 m.



	Azimut 0°	Azimut 130°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	20 m	22 m	21 m

**Les simulations sont conformes au seuil de la Charte 2017**



## Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat de l'existant :



Etat projeté :



Etat projeté :



## Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 130° :



Azimut 240° :

